



COMMUNICATION AUX ACTIONNAIRES - EDMOND DE ROTHSCHILD IMMO PREMIUM

Chers actionnaires,

Nous tenons à vous informer de la décision récente prise par Edmond de Rothschild REIM (France) en qualité de société de gestion (la « **Société de Gestion** ») de l'OPCI EdR Immo Premium (l'« **OPCI** »), relative au traitement des ordres de rachat concernant les actions de l'OPCI.

Face au volume important d'ordres de rachat que nous avons constaté récemment, et en considération des circonstances exceptionnelles qui caractérisent les marchés actuels, nous avons mis en place une mesure de plafonnement de ces ordres afin de préserver l'intérêt de l'ensemble des actionnaires de l'OPCI. Ce dispositif permet à la Société de Gestion de fixer une limite au montant total des ordres de rachats ayant fait l'objet d'une centralisation, sur une base bimensuelle, en fonction des conditions de marché et de la liquidité du portefeuille de l'OPCI.

Cette mesure de plafonnement est applicable aux ordres de rachat qui ont été centralisés le 13 novembre 2023 en vue de leur exécution sur la valeur liquidative du 15 novembre 2023.

Ainsi, conformément à la réglementation et au prospectus de l'OPCI, la fraction du montant total des demandes de rachat (nettes des souscriptions) excédant le seuil de un pourcent (1%) de l'actif net bimensuel de l'OPCI, calculé sur la base de la précédente valeur liquidative (soit celle du 31 octobre 2023) fera l'objet d'un plafonnement.

Pour la fraction des ordres de rachat non plafonnée et émanant de plusieurs actionnaires, chaque demande sera exécutée au prorata de son montant par rapport au montant total des rachats demandés sur la valeur liquidative du 15 novembre 2023 au plus tard dans un délai de six (6) mois.

La fraction des ordres de rachat qui excède le seuil de un pourcent (1%) de l'actif net bimensuel de l'OPCI ne sera pas exécutée et automatiquement annulée. Les actionnaires concernés par cette mesure et qui souhaiteraient obtenir le rachat de la fraction de leur ordre non exécutée sont invités à formuler une nouvelle demande dans les conditions prévues dans le prospectus, étant précisé qu'il ne peut être exclu que la mesure de plafonnement puisse à nouveau trouver à s'appliquer.

Notre priorité reste la préservation des intérêts de l'ensemble de nos actionnaires et la gestion prudente des actifs de l'OPCI EdR Immo Premium.

Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de transparence et à ajuster cette mesure de plafonnement en fonction de l'évolution des conditions de marché. Notre objectif demeure la préservation de la stabilité et de la performance à long terme de l'OPCI EdR Immo Premium.

Nous vous remercions de votre confiance continue en notre gestion.

Pour toutes questions, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

La Société de Gestion.

AVERTISSEMENT

Novembre 2023. La présente publication est émise par Edmond de Rothschild REIM (France). Publication conçue à des fins d'information uniquement. Elle ne saurait être assimilée à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Cette publication ne constitue pas et ne doit pas être interprétée comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation préalable du Groupe Edmond de Rothschild.

Tout investissement comporte des risques spécifiques. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller, afin de s'assurer de l'adéquation du produit présenté avec sa situation et ses besoins. A cet effet, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de l'OPCI Edmond de Rothschild Immo Premium remis avant toute souscription et disponible sur le site www.reim-edr.com ou gratuitement sur simple demande auprès d'Edmond de Rothschild REIM (France). Par ailleurs, l'indicateur synthétique de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPCI en catégorie 2 ce qui reflète un risque moyen de perte en capital.

SOCIÉTÉ DE GESTION

EDMOND DE ROTHSCHILD REIM (FRANCE) S.A.S

24-26 rue de la Pépinière 75008 Paris

Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 euros

Numéro d'agrément AMF GP 10000005

481.118.123 R.C.S. Paris